

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

Poste:

Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, chez tous les Libraires;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Fléchet, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclamations... 10
Faits divers... 15

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, ayant averti. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 Août 1879.

Chronique générale.

Les conseils généraux sont cette année travaillés par deux influences contraires, qui agissent également sur les diverses fractions du cabinet. La partie du ministère où se rencontrent le plus d'éléments modérés voudrait qu'en se renfermant strictement dans les attributions qui leur sont tracées par la loi, ces assemblées provinciales s'abstinsent de tous vœux politiques et gardassent au sujet des lois Ferry un silence prudent; mais la partie qui domine plus directement le président de la Chambre, voyant les obstacles qui surgissent dans le public et dans le Sénat contre le lois Ferry, voudrait créer dans les conseils généraux, en faveur de ces lois, une agitation factice qui se répandrait ensuite dans les masses.

C'est là le sens du discours prononcé dans l'Yonne par M. Lepère et inspiré par M. Gambetta, lequel a dit un jour: « Le cléricalisme, voilà l'ennemi! » Pour donner raison à cet oracle si contestable de M. Gambetta, M. Lepère s'agit avec plus de zèle que de succès, car il rencontrera dans le sein même des conseils généraux plus de résistance qu'il ne croit. Qu'on n'oublie pas, en effet, que dans la Gironde, à la session d'avril, le conseil général émit un vœu défavorable aux projets Ferry, bien que la majorité fût, comme aujourd'hui, acquise au parti républicain.

« La minorité, dit fort judicieusement la Défense, est maîtresse dans trente-sept départements, c'est là un fait considérable. Si l'Empire avait vu se dresser contre lui trente-sept conseils généraux ennemis, aurait-il affecté tant de confiance en sa durée? Un gouvernement qui aux élections législatives a été repoussé ou tenu en défiance par près de quatre millions d'électeurs; un gouvernement à qui 1,323 cantons sur 2,926 ont témoigné leur opposition en nommant des représentants hostiles à son principe ou à sa politique n'a aucun droit de se montrer ni si fier ni si arrogant. En somme, ce gouvernement représente à peine la moitié du pays. Quand nous avons vu s'écrouler des régimes fondés sur l'assentiment presque unanime de la nation; quand nous avons assisté à de si terribles chutes et à des revirements d'opinions si soudains, combien frêle et fragile nous apparaît cette République imposée par une voix de majorité à un pays qui n'a pas cessé de lui exprimer les plus vives répugnances! Il faudrait des prodiges de sagesse pour fonder un pareil gouvernement. »

Rien de plus juste et de plus sensé que ces réflexions qui sont bien faites pour inspirer aux républicains plus de modestie et aux conservateurs plus de confiance en eux-mêmes.

Les journaux ont donné le texte du rapport présenté par M. Pelletan, au nom de la quatrième commission des pétitions du Sénat, sur les réclamations particulières ayant eu pour objet la loi de l'enseignement supérieur.

Ce document, beaucoup trop étendu pour

que nous puissions en donner même une simple analyse, se distingue, comme on pouvait s'y attendre, étant donnée la personnalité de son auteur, par un évident esprit de dénigrement préconçu et systématique.

M. Pelletan se déclare, en effet, disposé à voir, dans les pétitions dont il était appelé à faire le rapport, « moins des pétitions, que des attaques au gouvernement et des sommersations au Sénat ». Il dénie à ces plaintes, qu'elles soient collectives ou individuelles, le mérite d'être sorties d'un vœu spontané de la population. « L'agitation pétitionniste, dit M. Pelletan, a été provoquée, concertée, organisée à Paris d'abord et successivement dans toute la France par le clergé régulier ou irrégulier, et par sa nombreuse clientèle de toute nature. »

De là à prétendre que ce mouvement d'opinion a été artificiel et, dans la plupart des cas, superficiel, il n'y a pas loin; aussi est-ce la conclusion à laquelle aboutit le rapport, qui donne, en outre, au pétitionnement le caractère d'une manifestation autant politique que religieuse, et d'un rendez-vous donné aux hostilités contre la République.

Pas d'affaires! Pas d'affaires! Tel est le cri unanime dans tout Paris. Moins d'affaires que jamais! La population ne se borne plus à gémir; elle commence à montrer les dents. Les bourgeois républicains perdent beaucoup d'argent. Les magasins sont déserts. Un seul fait à l'appui de l'état fâcheux des affaires commerciales: Un des grands magasins de Paris, organisé par actions, vient de donner à ses actionnaires un dividende de 7 0/0 au lieu de 25 0/0!

Cependant la bourgeoisie républicaine ne veut pas brûler son idole. La faillite lui ouvrira les yeux un de ces jours. Quant aux hommes politiques qui, jadis, chassaient la pièce de cent sous, vivaient au Rat mort ou dans les caves de Frontin, on comprend que les affaires vont toujours assez dès lors qu'ils émargent et se prélassent aux eaux, en villégiature ou en voyage.

Cela n'empêche pas que leur plénitude et leur satisfaction béate ne préparent une terrible révolution sociale, que vous verrez éclater au premier jour, de l'aveu de ceux qui écoutent les murmures de la foule et les plaintes de l'élément ouvrier.

On verra alors ce que feront ces beaux parleurs, s'ils resteront à Paris ou se sauveront, encore une fois, à Saint-Sébastien.

Une lettre particulière des Vosges dit que, dans ce département, la situation économique est des plus graves. Non-seulement les grandes industries sont aux abois, mais les petits artisans éprouvent le plus cruel chômage. Tout est arrêté, tout périlleux comme travail.

Dans le Nord, la situation de nos principales industries ne s'améliore malheureusement pas; l'écoulement des produits est de plus en plus difficile et la concurrence étrangère pèse lourdement sur nos marchés.

Dans une assemblée générale, tenue dernièrement à Lille, les filateurs de coton du Nord, reconnaissant l'impossibilité d'abaisser le taux des salaires, comme l'ont fait cependant leurs concurrents anglais, mais voulant mettre un terme à l'accroissement des stocks, ont décidé de ne pas veiller. Cette

mesure a été adoptée unanimement par les filateurs présents.

Cette réduction du travail, qui déjà est un fait accompli par les industries de la houille, du fer et du jute, tend malheureusement à se généraliser. Dans l'industrie du lin, l'une des plus importantes du Nord, des arrêts partiels, des réductions d'heures de travail, et la fermeture le lundi ou le mardi, ont amené une diminution de la production qui équivaut au travail de 80,000 à 100,000 broches pour la filature et à 20 0/0 du nombre des métiers à tisser.

Les informations particulières sur l'état des récoltes confirment de moins en moins les renseignements favorables que le gouvernement s'est fait adresser par ses préfets.

Les pluies de ces derniers jours ont trouvé les moissons faites, mais non à l'abri. On n'avait pas eu le temps de former les meules; de sorte qu'on s'attend à voir pourrir beaucoup de blés restés sur terre.

Une autre cause de déficit sera la résolution qu'auraient prise, cette année, beaucoup de cultivateurs de la Brie et de la Beauce, de remplacer le froment par l'avoine, la première de ces céréales ne leur donnant plus un produit rémunérateur. De ce chef, le grenier habituel de Paris manquera largement à ses traditions séculaires.

Un de ces actes qui rappellent les scènes de la Commune et l'assassinat du malheureux agent Nicenzini a eu lieu avant-hier, vers huit heures du soir, à Paris.

Deux prêtres, appartenant au clergé de Corbeil, dont l'un âgé d'environ soixante ans, et dont l'autre, plus jeune, est un ancien aumônier militaire, descendaient la rue Keller et se dirigeaient du côté de la gare de Lyon, lorsqu'ils furent entourés par une bande de gamins qui se mirent à les insulter grossièrement. Bientôt des femmes et des ouvriers se mêlèrent à ces enfants, une foule tumultueuse composée de plus de trois mille voyous les entoura et les insulta avec la plus lâche persistance.

Des gardiens de la paix intervinrent, avec une énergie que nous aimons à louer, pour empêcher qu'un double crime ne fût commis.

Arrivée à la Bastille, la populace redoubla de fureur sauvage, et les cris suivants éclatèrent: A l'eau! à l'eau! Enlevez-les! Il n'en faut plus des curés!

Nous devons dire que de courageux citoyens prirent parti pour les deux prêtres, qui purent, sous la protection de douze gardiens de la paix, atteindre la gare du chemin de fer de Lyon.

L'animation de cette foule était tellement grande qu'un gardien de la paix se vit dans la nécessité de dégrader. Nous aimons à signaler la conduite d'un brave sous-officier qui offrit son bras au plus âgé des prêtres et le protégea ainsi contre ces bandes de malfaiteurs.

Personne dans cette foule tumultueuse ne savait pourquoi l'on insultait ces malheureux prêtres. C'étaient des prêtres, cela suffisait.

Après les coups de fusil de Meudon contre les séminaristes, voici les agressions en plein Paris contre les prêtres.

Dira-t-on, avec des airs d'indécence railerie, que les agresseurs étaient des braconniers?

Nous ne savons comment les feuilles républicaines raconteront la tentative criminelle dans laquelle trois mille voyous se sont rués contre deux curés. Mais ce que nous pouvons dire, c'est que la responsabilité de ces lâches attaques retombe sur les hommes qui, par des projets odieux et des calomnies abominables, poussent à l'excitation contre le clergé.

Les mesures de M. Jules Ferry se traduisent par des attentats: la devise de MM. Gambetta, Paul Bert, Madier de Montjau et autres exploiters des haines basses et des passions mauvaises sert de ralliement à la canaille.

Voilà où nous en sommes! Voilà comment la République garantit la paix religieuse et sociale, la sécurité des honnêtes gens! (Union)

Nous avons annoncé, d'après l'Union, que le comte de Chambord n'avait pour le moment aucun projet de déplacement en Angleterre ou ailleurs.

Voici cependant deux dépêches des Tablettes d'un Spectateur qui donnent un démenti à l'Union; nous les publions sous toutes réserves.

« Londres, 20 août 1879. Le comte de Chambord est ici; il a reçu le cardinal Manning et plusieurs membres de l'aristocratie catholique. Il habite non loin de Piccadilly. Don Carlos arrivera dans quelques jours. »

« Londres, 21 août 1879. Les légitimistes français qui abondent à Londres affirment que la visite du comte de Chambord n'a aucun caractère politique, mais qu'il s'agit d'opposer une digue aux tendances démagogiques et athéistes de la France. Ils nient que le comte de Chambord ait l'intention de prendre une maison à Belgrave-Square. Au dernier moment, les princes d'Orléans se sont ravisés et le comte de Paris viendra seul à Londres, si son cousin l'invite de nouveau à se rendre auprès de lui. »

Sur la proposition de M. de Bismark, l'empereur Guillaume vient de nommer, contrairement au règlement militaire, le feld-mouhal Menteuffel, déjà gouverneur de l'Alsace-Lorraine, commandant en chef du 45° corps d'armée de ces deux provinces.

Nous croyons savoir que nos consuls à l'étranger ont reçu des instructions toutes particulières pour faire connaître au gouvernement les renseignements qui pourraient leur parvenir par différentes voies, sur la réunion des princes de la famille des Bourbons.

A propos de l'incident du concert Bellecour à Lyon, il y aurait eu entre le ministère de l'intérieur et la préfecture du Rhône un échange assez vif de correspondances télégraphiques.

Dès qu'il apprit la nouvelle, M. Lepère manda immédiatement au préfet de fermer le concert Bellecour: mais il lui fut répondu que cette mesure était très-imprudente et donnerait lieu à des démonstrations fâcheuses; qu'il valait mieux laisser les choses suivre leur cours et le calme se rétablir peu à peu. Le ministre céda aux observations de son subordonné.

L'agitation créée par le congrès ouvrier de Marseille, et qui a été mise en train par M. Guesde, récemment sorti de Sainte-Pélagie, vient d'attirer tout particulièrement l'attention des membres du gouvernement restés à Paris. A ce fameux congrès ouvrier on comptait faire assister tous les amnistiés qui vont prochainement rentrer en France. Une souscription est déjà ouverte pour subvenir à tous les frais de voyage des déportés, que certains individus du Midi ont été chargés de voir aussitôt leur retour pour les amener à Marseille où ils seront défrayés de toute leur dépense personnelle.

Des banquets leur seront offerts et des médailles leur seront délivrées par les membres du congrès ouvrier.

Nous croyons savoir que le gouvernement, responsable de la paix publique, prendra une détermination à ce sujet avant peu.

Le dossier politique de Blanqui, dossier volumineux, qui était dans l'un de nos ministères depuis une époque antérieure à 1830, a été envoyé, il y a quelques jours, à l'un des membres du cabinet qui en a demandé la communication. Ce dossier, qui renferme des choses très-curieuses sur l'ancien prisonnier de Clairvaux, surtout pendant la monarchie de Juillet, en contient de bien étranges sur certaines corrélations mystérieuses entre Blanqui et le fameux Lucien de la Hodde. Si les électeurs de Bordeaux pouvaient consulter ce dossier, ce ne serait peut-être pas le nom de Blanqui qui sortirait de l'urne électorale le 31 août.

A l'heure où les écoles congréganistes sont proscrites presque partout par les laïnes républicaines, il n'est pas sans intérêt de mentionner les importants succès remportés par nos Ecoles chrétiennes.

A Marseille, sur huit candidats présentés par les Frères, cinq ont été admis, et sur quinze candidats des écoles laïques, six seulement ont obtenu le diplôme d'enseignement secondaire spécial.

A Amiens, le prix d'excellence offert aux Ecoles communales par M. Goblet, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la justice, a été remporté par un élève des Frères de la doctrine chrétienne. Combien M. Goblet doit regretter sa générosité!

A Vannes, sur dix candidats présentés par le petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray, neuf ont été reçus.

A Ploërmel, trois élèves présentés par les Frères aux examens pour le certificat d'études primaires ont été reçus avec les nos 1, 2 et 3.

A Aix, toutes les élèves présentées par les religieuses du pensionnat Saint-Charles ont obtenu des brevets de premier et de deuxième ordre.

A Laurac (Ardèche), l'institution Saint-Joseph, dirigée par les Frères des écoles chrétiennes, a obtenu pendant cette année un diplôme de coopération à la médaille d'or obtenue par l'institut des Frères, à l'Exposition universelle, 12 certificats d'études et 4 admissions sur 6 présentations aux examens préparatoires pour l'entrée à l'Ecole des arts et métiers d'Aix. L'établissement a, en outre, obtenu une médaille d'or au concours entre les instituteurs de France pour la part que leur programme d'enseignement fait à l'agriculture.

A Agen, le collège catholique de Saint-Caprais a obtenu aussi un éclatant succès au baccalauréat. En philosophie, 3 élèves sur 4 ont été reçus, et, en rhétorique, 3 élèves sur 3.

C'est pour arrêter ces remarquables succès que les municipalités radicales de Paris, de Grenoble, de Carcassonne, etc., viennent de décider le remplacement des écoles congréganistes par les écoles laïques.

A Perpignan, la municipalité a poussé la stupidité jusqu'à refuser des prix aux écoles des Frères. Il est inutile d'ajouter que jamais distribution des prix n'a été plus brillante. Le général de brigade, le tribunal civil, le colonel commandant la place, les colonels de régiments, tout le clergé de la ville et une foule nombreuse avaient tenu à protester par leur présence contre l'outrage fait par la municipalité aux élèves des écoles congréganistes.

(Union.)

Un événement douloureux a attristé, jeudi matin, la revue annuelle de la garde républicaine. M. Sellenick, l'habile chef de musique du régiment, est tombé frappé d'une attaque d'apoplexie.

Les musiciens se sont empressés autour de lui, et les premiers soins lui ont été donnés par le médecin-major de la légion.

Transporté sans connaissance à la caserne de la Cité, M. Sellenick n'a pu prononcer une parole; il ne reconnaissait personne, et son état inspirait d'assez sérieuses inquiétudes.

On apprendait hier que le sympathique musicien était beaucoup mieux et qu'il pourrait être sur pied dans trois ou quatre jours.

Etranger.

ACQUITTEMENT DU LIEUTENANT CAREY.

On télégraphie de Londres :

« Le Times annonce que l'arrêt de la cour martiale qui avait déclaré le lieutenant Carey coupable et qui l'avait condamné à être expulsé de l'armée, tout en le recommandant à la clémence des autorités, n'a pas été confirmé par ces dernières, parce que les preuves n'ont pas été suffisantes pour établir la culpabilité.

» En conséquence, l'arrêt de la cour martiale a été annulé; le lieutenant Carey conservera son rang dans l'armée, et il sera mis en liberté aujourd'hui même, à son arrivée à Portsmouth. »

Londres, 20 août 1879.

On est très-irrité à Londres contre le général Wolsley, qui a empêché — nul ne sait pourquoi, ou si l'on s'en doute ou ne veut pas le dire — lord Chelmsford d'achever sa victoire et de poursuivre les Zoulous jusque dans leur nouveau kraal. Quand bien même Cettywayo se rendrait à discrétion, et il paraît que John Dunn croit que ce vaillant sauvage finira par se soumettre, on considère ici que les Zoulous ne songeront qu'à se venger plus tard de leur défaite et de l'incendie de leurs kraals; dans les cercles militaires on est d'avis que la leçon d'Ulundi n'a pas été assez sanglante.

Chronique militaire.

LA REVUE D'HONNEUR DE LA GARDE RÉPUBLICAINE.

Jeudi, à une heure de l'après-midi, M. le général Hartung, inspecteur-général du 1^{er} arrondissement de gendarmerie, a passé en revue d'honneur la légion de la garde républicaine à pied et à cheval, sur l'esplanade des Invalides, à Paris, et cela par 33 degrés de chaleur.

Dès midi un quart, la troupe occupait la ligne de bataille qui lui avait été assignée, à gauche les troupes à pied, à droite la cavalerie.

A une heure précise, le général Hartung est arrivé sur le terrain et a passé au pas devant les lignes. Puis a eu lieu le défilé, les troupes à pied par compagnie à distance entière, les troupes à cheval par peloton et au trot.

La tenue des officiers et des soldats a, comme toujours, été irréprochable; cependant le défilé s'est un peu ressenti de la fatigue des hommes. Ajoutons qu'un grand nombre de soldats se sont trouvés indisposés par suite de la trop grande chaleur; et, parmi eux, le sympathique chef de musique, M. Sellenick, dont l'état est, du reste, des plus satisfaisants. Ne pourrait-on donc pas passer ces revues le matin de bonne heure et éviter de la sorte de pareils accidents?

Un nouveau mode de paquetage va enfin être expérimenté par certains régiments des première et quatrième divisions de cavalerie pendant les grandes manœuvres que celles-ci doivent exécuter au sud-est de Paris, du 3 au 18 du mois prochain.

Le résultat que l'on se propose d'obtenir est d'alléger l'avant-main du cheval, qui supporte une charge beaucoup trop considérable, ainsi que de diminuer en général cette charge qui fatigue le cheval outre mesure et dont les mauvaises dispositions occasionnent souvent des blessures qui le mettent hors de service. On espère y parvenir en changeant ces dispositions et en réduisant au strict nécessaire les objets et effets que doit porter le cheval.

Il est à souhaiter que ces essais aboutissent à une solution définitive, car il est difficile à notre cavalerie de faire un bon service avec le chargement actuel.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

A la veille des Courses.

Nos fêtes hippiques, si renommées dans les annales du sport, commencent demain dimanche et se continueront jusqu'à mardi soir.

Depuis trente ans, les courses de Saumur attirent un très-grand nombre d'étrangers, et nous avons tout lieu d'espérer que cette fois encore il en sera de même. Si le Français préfère, parmi tous les plaisirs, le cheval et ses émotions, il faut avouer que c'est bien notre ville, avec son Ecole de cavalerie, ses courses et ses carrousels, qui peut lui offrir des spectacles à son gré.

A Saumur, pendant ces trois jours, les chevaux galopent, sautent, se cabrent, dansent et caracolent... Et alors chacun se prend à envier ces intrépides sportsmen, ces hardis cavaliers, ces officiers distingués, ces écuyers d'élite. — « Mon royaume pour un cheval!... » criait le Richard III de Shakspeare.

C'est une douce chose, en vérité, que le plaisir élégant, lorsqu'il réunit l'utile à l'agréable; c'est un délassement pour l'esprit, un charme pour les yeux et l'imagination; et partout où il y a bruit, fanfares, coups de canon et décharges de mousqueterie, on est sûr d'attirer la foule et de l'intéresser.

A l'occasion de ces fêtes saumuroises, il n'est peut-être pas dépourvu d'intérêt de donner ici quelques lignes sur l'origine des courses de chevaux.

Les courses remontent à la plus haute antiquité. Elles étaient déjà en grand honneur lorsqu'elles furent introduites aux Jeux olympiques. De la Grèce, cette coutume passa à Rome, où elle faisait partie des réjouissances publiques. L'empire d'Orient dut une partie de sa gloire à l'éclat dont brillèrent les courses de l'hippodrome. Les courses de chevaux tombèrent ensuite dans un profond oubli et ne reparurent en partie qu'à l'époque des tournois et des fêtes chevaleresques; mais elles n'ont acquis le degré d'utilité qu'elles ont aujourd'hui que dans le but de l'amélioration des différentes races de chevaux. C'est à l'Angleterre, on le sait, que nous sommes redevables de cette institution. Hétons-nous de dire que la France ne s'est pas laissée entraîner dans les excentricités dont nos voisins d'outre-Manche auraient pu lui donner l'exemple.

Tout amateur du cheval doit aimer les courses, qui sympathisent si admirablement avec notre caractère et notre goût national. Ces luttes émouvantes sont un puissant mobile d'émulation pour l'éleveur qui comprend que le cheval enrichit ses domaines et peuple ses pâturages. Est-il une créature plus noble, plus dévouée, plus intelligente, douée d'instincts plus généreux que le cheval? Le cheval est le type du beau. La grâce, l'harmonie et la distinction de ses formes le disputent souvent à la richesse de ses facultés. Au combat, vif, énergique, indomptable; aux labeurs pénibles, doux, modeste, patient: il est notre gloire ou notre fortune.

Voyez, sur le turf, le cheval de sang au moment du départ: on l'entoure, on l'admire, on le flatte, et, si vous demandez son histoire, vingt voix vous la diront, vous citant sa longue série d'aïeux, car les noms de ses pères sont inscrits sur leurs livres de noblesse.

C'est encore sur le turf que s'engagent les paris; c'est là que règnent les sportsmen; c'est de là, enfin, que d'intrépides écuyers s'élançant dans la lice pour disputer le noble prix de la course.

Suivez cette course qui commence: l'homme et le cheval semblent alors vivre de la même vie et respirent le même air qu'ils fendent avec la rapidité de la foudre. A l'homme, le soin de guider les superbes instincts et les désirs impatients de sa monture; au cheval, le travail, les sueurs; mais, à lui aussi, la victoire... Sur le turf, tous deux vont s'illustrer.

Depuis vingt-cinq ans, les hippodromes se sont partout multipliés, et aujourd'hui il n'est peut-être pas de chef-lieu d'arrondissement où des courses n'aient été organisées.

L'hippodrome de Saumur, grâce surtout à la présence de l'Ecole de cavalerie, est un des plus célèbres de France. Loin de péricliter, comme dans certaines localités importantes, nos courses sont toujours en grande vogue, et le carrousel, ce brillant et splen-

dide spectacle militaire qui les accompagne, en double encore l'attrait. Aussi, comme nous le disions en commençant, la foule des étrangers ne manque-t-elle jamais de nous arriver chaque année des départements voisins et même des contrées les plus éloignées.

Après s'être tenues pendant dix ans sur la prairie du Bray, les courses de Saumur ont lieu, depuis 1860, sur l'hippodrome de Varrains-Chacé, situé aux portes de la ville, près du faubourg de Nantilly. Ce sera donc cette direction que prendront en foule, demain dimanche et mardi, voitures, cavaliers et piétons.

Lundi, grand carrousel exécuté par l'Ecole de cavalerie, c'est-à-dire que 15,000 personnes prendront place autour de la carrière. Ici, tout semble réuni pour offrir le plus merveilleux spectacle que l'on puisse désirer. Cette arène encadrée de grands arbres, ces amphithéâtres émaillés de toilettes élégantes, tous ces frais visages qui respirent le bonheur, cette immense population attendant impatiemment l'ouverture, n'est-ce pas déjà d'un effet ravissant! — Mais trois heures sonnent: le canon se fait entendre, suivi d'une fanfare guerrière; et, alors, tous ces brillants officiers qui s'avancent la lance en main — moment solennel! — ces quadrilles gracieuses, ces figures aux allures rapides, exécutées avec un ensemble et une précision merveilleuses, n'apportent-ils pas à l'imagination un vague et lointain souvenir de la fantastique épopée du XVII^e siècle? — Pour un instant, on oublie le passé; pour un instant, on laisse l'avenir de côté; il n'y a plus pour nous que le présent, c'est-à-dire le plaisir!...

Les courses, dimanche et mardi, commenceront à 2 heures. — Ouverture de l'hippodrome à 4 heures.

Lundi, le carrousel de l'Ecole de cavalerie commencera à 3 heures.

Nous rappelons que trois représentations seront données sur le théâtre de Saumur, demain dimanche, lundi et mardi, avec le concours de M^{lle} Scriwaneck, M. Monbers et autres artistes de Paris.

A l'occasion des courses et du carrousel, voici les divertissements qui seront offerts pendant les trois jours :

Dimanche, danses publiques au Champ-de-Foire, avec illuminations.

Lundi, concert au Square par la musique municipale et illuminations.

Mardi, feu d'artifice tiré place de l'Hôtel-de-Ville.

L'Echo Saumurois, qui paraîtra lundi à midi, donnera le programme du carrousel et les noms des officiers et écuyers qui y prendront part.

Les courses du Véloce-Club de Saumur avaient lieu il y a huit jours. Il n'est donc pas hors d'actualité d'offrir à nos lecteurs les quelques vers ci-après sur le vélocipède. Nous les empruntons au Phare, revue littéraire et bi-mensuelle de notre compatriote M. Paul Prouteau.

SONNET-ENIGME.

Il est certains coursiers d'un usage commode, Capables de lutter avec les plus ardents; Paris depuis longtemps les a mis à la mode; Ils n'ont jamais mordu, ni pris le mors aux dents.

Leur maître à les nourrir pas un sou ne dépense; D'aucun palefrenier il n'a jamais besoin. Et leur sobriété constamment le dispense Pour eux de faire achat et d'avoine et de foin.

Devançant le dog-cart ou le briska qui passe, Sans la moindre fatigue ils dévorent l'espace. Et peuvent, s'il vous plaît, au loin vous transporter.

A défaut d'écurie, en un coin on les loge; Pour achever enfin d'un seul mot leur éloge, S'ils ne s'emportent pas, on peut les emporter.

Ed. RIPAUD.

SQUARE DU THÉÂTRE.

Musique municipale de Saumur.

Concert du LUNDI 25 août 1879.

à 8 h. 1/2 du soir.

Programme.

1. Trébizonde, marche..... TILLIARD.
 2. La Grotte des Fées, fantaisie..... HEMMERLÉ.
 3. Les Abeilles, polka, duo de piston et de bugle.
 4. Richard Cœur-de-Lion, fantaisie..... GRÉTRY.
 5. Le Prince Oscar, valse..... STRAUSS.
 6. Vercingétorix, pas redoublé..... LE MIRE.
- V. MEYER.

Par arrêté, en date du 5 août, ont été nommés :

M. Pasquier, percepteur de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), 2^e classe, à la perception de Saumur (même département), 4^e classe.

M. Thévenin, percepteur de Noirétable (Loire), 2^e classe, à la perception de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), 2^e classe.

Rou-Marson. — Mercredi, un commencement d'incendie s'est déclaré à Rou-Marson, au domicile du sieur Baudry, sabotier.

Huit cents paires de sabots ont été perdues, ainsi que divers outils.

La cause de l'incendie est inconnue. C'est à 5 heures du matin que Baudry, en ouvrant son atelier, s'en est aperçu. Quelques seaux d'eau ont suffi pour empêcher qu'il ne se propageât.

La perte s'élève à 900 fr. environ, couverte par une assurance à la Caisse générale.

Nous avons relaté qu'une tentative de déraillement avait été faite sur la ligne d'Angers à Montreuil, dans la forêt de Brissac.

S'il faut en croire la France, la police vient de procéder à l'arrestation d'un sieur B..., fils d'un grand cultivateur, qui est gravement compromis dans cette affaire.

TOURS.

Voici le programme des fêtes qui auront lieu à Tours les dimanche 21 et lundi 22 septembre, et pour lesquelles un crédit de 40,500 fr. est ouvert :

- 1^o Distribution aux pauvres ;
- 2^o Mâts de cocagne ;
- 3^o Festival ;
- 4^o Ballon ;
- 5^o Représentation théâtrale gratuite au Cirque ;
- 6^o Mâts inclinés sur l'eau et courses aux canards ;
- 7^o Courses de vélocipèdes ;
- 8^o Concours de fanfares ;
- 9^o Concert sur l'eau ;
- 10^o Feu d'artifice et illuminations.

En outre, il y aura, le dimanche 21, une grande revue de la garnison, passée par M. le général de Galliffet.

Un suicide a eu lieu à la suite des courses de Deauville (Calvados). Voici ce que nous lisons dans la France :

« Trouville, 20 août. — Epilogue de la saison trouvillaise.

« Un jeune homme, M. Albert Bégis, dont la carte porte la mention Tours, ainsi que l'adresse des fournisseurs de ses vêtements et de son chapelier, après avoir perdu, la nuit dernière, une centaine de mille francs au jeu, s'est jeté à l'eau du haut de l'estacade, près des Roches-Noires, et s'est fracassé le crâne contre les galets.

« On a télégraphié à Tours et l'on attend... »

POITIERS.

L'an dernier, les départements du nord de la France envoyaient à Lourdes 1,800 pèlerins. Il en est parti mardi un peu plus du double, soit 3,500, de la gare d'Orléans.

Jamais pèlerinage n'a été si important. Il n'a pas fallu mettre moins de cinq trains complets à la disposition des voyageurs.

C'étaient M^{me} la comtesse de Pierrefitte, M^{lle} de Fontenay, M^{me} de Laforêt qui veillaient elles-mêmes à ce que les malades fussent convenablement placés sur de bons matelas étalés sur les banes.

Parmi les 3,500 pèlerins, on comptait plus de 500 malades et infirmes.

Rien de plus douloureux, dit le Journal de la Vienne, que la vue de ces pauvres infirmes obligés de se faire porter sur des civières au tombeau de sainte Radegonde, la grande et vénérée patronne du Poitou ; mais rien de plus reconfortant aussi que ces touchantes manifestations d'une foi vive, cette foi féconde qui fait les grands peuples et les grands hommes.

Pendant toute la journée et une partie de la soirée de mercredi, le tombeau de sainte Radegonde n'a cessé d'être visité par les pèlerins, ainsi que les autres monuments religieux. Le soir, il y a eu illumination brillante et feu d'artifice à Notre-Dame-des-Dunes.

Judi matin, un assez grand nombre de pèlerins sont partis par le premier train pour Ligugé, où ils ont attendu les autres trains qui sont revenus les prendre successivement pour les conduire à Lourdes, et dont le premier est parti de Poitiers à midi.

L'OUVERTURE DE LA CHASSE.

On lit dans le Journal de la Vienne :

Les chasseurs sont dans un état d'exaspération difficile à décrire, et encore bien plus difficile à calmer. Nous avons voulu savoir quelle était la cause de cette irritation violente et nous avons demandé à un de ceux que nous entendions maugréer le plus fort, quelle raison lui mettait la bile en mouvement d'une si rude façon.

Le gibier manquait-il cette année ? Les gardes et les braconniers avaient-ils été de connivence avec les braconniers pour laisser panneauter la plaine et colleter le bois ? Le prix des cartouches était-il encore augmenté, ou bien un nouveau perfectionnement coûteux venait-il d'être apporté aux fusils ? Enfin, nous nous perdîmes dans les questions et les suppositions.

Il nous fut répondu qu'il n'y avait ni plus ni moins de gibier cette année que les autres, et que tant qu'une bonne loi n'assimilerait pas les braconniers aux purs et simples voleurs, il n'y aurait pas moyen d'empêcher la dépopulation du bois et de la plaine ; il fut ajouté que les cartouches coûtaient toujours 24 fr. le cent, ce qui est bien honnête, et que le système à percussion centrale était toujours en l'œuvre.

Alors qu'est-ce qui peut causer l'exaspération de vos confrères en Saint-Hubert et de vous-même, dîmes-nous ?

Eh ! monsieur, ne savez-vous donc pas que la chasse ouvre le 7 septembre dans la Vienne, les Deux-Sèvres et la Charente et qu'elle ouvre le 31 août dans la Charente-Inférieure, de sorte que les chasseurs de ces trois départements qui iront ouvrir la chasse dans la Charente-Inférieure ne pourront pas, le 31 au soir, rentrer leur gibier chez eux. Il faudra le manger sur place. Nous ne pourrions pas en rapporter à nos familles et à nos amis.

Ne pensez-vous pas qu'il y ait là de quoi vous mettre de méchante humeur ? Ce sont les préfets qui ont arrangé cela ainsi pour ennuyer la population. Et tout ça, c'est la faute du gouvernement.

Ce mot termina la harangue de notre chasseur. Ce fut une menace à l'adresse du gouvernement qui, soit ignorance, soit maladresse, s'arrange pour froisser d'une façon très-sérieuse une notable partie de la population départementale.

Nous avons recherché les semblants de raison qui pourraient être invoqués en faveur de cette disposition. Et voici ce qu'on nous a dit : La France est divisée en trois zones qui sont censées être plus ou moins avancées au point de vue de la maturité des moissons. Il y a la zone du Midi, où on ouvre la chasse au milieu d'août. La zone du Centre, où la chasse ouvre dans les premiers jours de septembre. La zone du Nord, où la chasse ne sera ouverte que le 14 du mois prochain.

Cette classification serait bonne si elle était judicieusement faite ; mais le malheur est qu'elle est réglée d'une façon absurde et par des gens qui ne se doutent pas de ce qu'ils font. Cela est frappant : on va en juger. Voici le département de la Charente-Inférieure, chef-lieu La Rochelle, qui ouvre la chasse le 31 août. Et voilà les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Charente qui n'ouvrent la chasse que le 7 septembre.

En conscience, quelle différence y a-t-il comme climat entre La Rochelle, Poitiers, Angoulême et Niort ? La maturité des moissons est-elle plus grande dans la Charente-Inférieure que dans la Charente ou dans la Vienne. Y a-t-il une apparence de raison dans ce classement ? Nous le demandons aux moins intéressés dans la question.

Pas l'ombre d'une bonne raison à donner. Vienne, Deux-Sèvres, Charente et Charente-Inférieure sont sous la même latitude, ont le même climat, et quand on peut ouvrir la chasse dans un de ces départements on peut l'ouvrir dans le voisin.

Il y a là un malentendu qu'il importe de faire cesser. Ne causons point d'ennuis aux chasseurs, gens très-irritables et qui font peser la responsabilité de leur mécontentement sur l'administration, en disant : tout ça, c'est la faute du gouvernement ; et, entre nous, ils ont un peu raison.

Faits divers.

On télégraphie de Bordeaux, 21 août, 10 heures 30 du soir :

« Un terrible incendie menace en ce moment de détruire tout le pâté de maisons, d'hôtels et de comptoirs compris entre la rue Ferrière, le quai Louis XVIII et les allées de Chartres.

« Le feu s'est déclaré à cinq heures dans la fabrique de conserves alimentaires de M. Du-four, rue Ferrière.

« Activé par un vent de sud-ouest, il a bientôt envahi les immeubles voisins, dont plusieurs propriétaires sont à la campagne. Le fleau a gagné jusqu'aux hôtels et aux maisons du quai, qui flambent et crépitent à cette heure, en dépit des secours apportés et du courage des pompiers.

« Il ne faut plus songer qu'à faire la part du feu, et cette part est effrayante.

« On parle de quinze corps de bâtiments qui seraient actuellement la proie des flammes.

« Les lucars de l'incendie se projettent sur le port et éclairent de fauves reflets les vapeurs et les bâtiments à l'ancre.

« Le service d'ordre est bien organisé, et toutes les pompes de la ville sont en fonctionnement. »

UNE BONNE HISTOIRE.

Pour la plus grande joie de vos lecteurs, je vous envoie une anecdote qui est connue de tous les habitants d'un département du Centre, et qu'il est bon de répandre dans toute la France et même de faire déborder un peu dans les colonies, afin de faire apprécier ce que pensent les uns des autres les frères et amis qui nous gouvernent.

Donc, dans un département du centre, un jeune avocat sans cause, bombardé tout récemment président du tribunal civil, s'ennuyait fort du peu de cas que l'on faisait de sa personne et du vide qui s'étendait autour de lui. Il allait bien quelquefois chez son sous-préfet, M. X... ; mais il n'y avait pas entre eux une grande sympathie, comme vous le verrez. Un jour qu'il était rongé par l'ennui, il se souvint d'un ami intime, M. Z..., bon vivant qui se prélassait dans la sous-préfecture d'un arrondissement voisin. Malgré la proximité relative, la distance était encore trop grande pour que nos deux frères pussent se voir fréquemment. Mais M. le président trouva promptement un moyen aussi simple qu'ingénieux. Il prit alors sa plume joyeuse, et après quelques affaires expédiées à son sous-préfet X..., il écrivit à son ami Z... une lettre conçue en ces termes :

« Mon cher ami, »
« Je suis bien isolé ici, et je m'ennuie beaucoup. Je pense que de ton côté tu ne dois pas être plus heureux. Cependant si tu voulais, avec un peu d'efforts, cette situation pourrait changer et nous aurions alors du plaisir là où nous ne trouvons que des ennuis ; profite donc des protections que tu as pour demander la place de notre imbécile de sous-préfet. Je t'aiderai de mon côté, et nous en viendrons à bout. Notre idiot de préfet n'en saura rien ; du reste, c'est un fou qui n'a aucun crédit au ministère et qui ne serait pas écouté s'il voulait nous contrecarrer. Hâte-toi donc de faire ta demande, et viens vite, nous nous amuserons bien. Têtons, pendant qu'il en est temps encore, les puissantes mamelles de la République. »

Sa correspondance finie, notre frère président la mit sous enveloppe et la fit jeter à la poste. Le lendemain matin, il recevait du sous-préfet X... un petit mot dans lequel il le priait de passer à son cabinet.

En même temps le directeur de la poste recevait même prière. Quand les trois fonctionnaires de la R. F. furent réunis, le sous-préfet, s'adressant au directeur de la poste, lui dit :

« Monsieur, j'ai trouvé dans mon courrier de ce matin une lettre qui m'est arrivée par erreur et que j'ai décachetée. Je vais vous la lire. Elle est de M. le président ici présent qui s'est probablement trompé et qui a envoyé à son ami la lettre qui m'était destinée, tandis que j'ai reçu celle destinée à son ami. Maintenant je vous la rends afin que vous la fassiez parvenir à son adresse... »

Je vous laisse à penser, monsieur le rédacteur, l'ahurissement du magistrat, et les gorges chaudes que l'on fait dans tout le département. Quant à M. le préfet, c'est une occasion pour lui d'enrichir les archives d'un monument qui servira à l'histoire politique du département.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

Les téléphones et les accidents de chemins de fer.

On connaît l'accident de Montsecré ; un train de voyageurs rencontrant dans une courbe un train de marchandises, composé de trente-neuf voitures, et cela dans une pente assez rapide et

avec cette circonstance que le train était en retard et essayait de regagner du temps perdu. On comprend la violence du choc par suite de la force acquise, les wagons ont en effet monté les uns sur les autres. La situation était d'autant plus terrible pour les voyageurs, que cela arrivait à 9 h. 1/2 du soir, et c'est-à-dire dans l'obscurité. Or, il est évident que cet accident eût pu être évité si aussitôt que des deux stations on sut que les deux trains étaient partis l'un vers l'autre ou eût pu les prévenir et les arrêter.

On sait que depuis longtemps on a cherché à établir une communication électrique constante entre les trains et les gares. Des appareils très-ingénieux ont été proposés, mais jusqu'ici aucun de ceux présentés n'était suffisamment pratique pour être adopté. Cette communication constante des trains avec les gares serait sans doute le moyen le plus parfait d'éviter les accidents ; mais il en est un autre beaucoup plus simple qui, dès maintenant, pourrait être pratiqué, c'est de mettre les garde-barrières, qui se trouvent de distance en distance sur les lignes, en communication avec les gares. Avec le télégraphe, on comprend que cela serait difficile, car on ne peut exiger des garde-barrières des connaissances suffisantes pour pouvoir se servir des appareils, recevoir et en envoyer des dépêches. Mais il n'en serait plus de même avec le téléphone ; là, l'apprentissage n'est que de quelques instants ; il consiste à comprendre qu'il faut parler distinctement, en détachant les mots, et à se servir de l'avertisseur électrique qui devrait accompagner ces téléphones.

Si par ce moyen les garde-barrières étaient reliés aux gares, ils pourraient rapidement prévenir celles-ci de toute détérioration, de tout accident arrivé à la voie, de leur côté ils pourraient être avertis exactement du moment des passages des trains, des retards dans la marche de ceux-ci, et quand ces retards sont très longs, il pourraient ne fermer la barrière que quelques minutes avant l'arrivée du train et ne plus forcer par conséquent les voitures, les piétons, les bestiaux, à s'accumuler sur la route à attendre pendant des heures, qu'ils puissent traverser la voie. Enfin, cette communication téléphonique permettrait de faire arrêter un train en marche à la première maison de garde-barrière qu'il rencontrerait.

Dans l'accident de Montsecré, si le sous-chef de gare de Fiers, qui avait prévu la catastrophe sitôt le départ du train de voyageurs, eût pu prévenir le garde-barrière de faire arrêter les deux trains, la catastrophe n'eût pas eu lieu.

(Correspond. Prosper Guyot.)

Théâtre de Saumur.

DIRECTION CHEVANNES.

GRANDE TOURNÉE ARTISTIQUE

M. SAINT-OMER, directeur-administrateur.

Dimanche 24 août 1879.

A L'OCCASION DES COURSES

Représentation extraordinaire donnée par les artistes de Paris.

M^{lle} SCRIVANECK, M. MONTBARS, M^{lle} Fassy, M. de Mey, M^{lle} Saignard, M. Dorgat, M^{lle} Carina, M^{lle} Goschel.

LE PLUS GRAND SUCCÈS DE L'ANNÉE

LE PETIT LUDOVIC

Comédie en 3 actes, de MM. Henri Crisafulli et Victor Bernard.

M^{lle} SCRIVANECK remplira le rôle de Chiquita Potard.

M. MONTBARS celui de Potard, qu'il a créé à Paris.

Le spectacle commencera par :

AUTOUR DU LAC

Comédie en 1 acte, de MM. H. Crisafulli et Prével.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h. 1/4.

LUNDI 25 août 1879.

LE VOYAGE DE M. PERRICHON

Comédie en 4 actes, de MM. Eugène Labiche et Edouard Martin.

Le spectacle commencera par :

Je reviens de campagne, vaudeville en 1 acte.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Incomplet-Eau de Toilette, sans Alcool ni Vinaigre
COSMYDOR
Paris, 28, rue de la Harpe. Sa vend partout 1/50 le flacon.



SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
 rendus sans médecine, sans purges et sans frais,
 par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

De BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, moelle, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.
 Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BONNEL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLER, instituteur à Cheysoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND; BÉSON, successeur de TEXIER; J. ROUSSEAU, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — De BARRY et C^{ie} (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
 Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A ANGERS
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.		
8 10 —			
1 25 soir.	4 50 soir.	10 h. 54 matin.	
4 55 —		9 46 soir.	
7 40 —	11 35 —		

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	A ANGERS
5 h. 30 matin.	8 h. 52 matin.	9 h. 48 matin.	
10 45 —	5 14 soir.	6 35 soir.	
12 14 soir.	3 35 —	4 15 —	
6 45 —	10 23 —	11 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 AOUT 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	83			Crédit Foncier colonial	495			Canal de Suez	737 50	2 50	
3 % amortissable	85 30	10		Crédit Foncier, act. 500 f.	860			Crédit Mobilier esp.	1182		
4 1/2 %	115 95	43		Obligations foncières 1877	367 50			Société autrichienne	587 50	6 25	
5 %	116 00			Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	705			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	513			Crédit Mobilier	897 50		7 50	Orléans	885		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	518			Crédit Foncier d'Autriche	685			Paris-Lyon-Méditerranée	884		
Ville de Paris, oblig. 1865-1860	517			Est	730	2 50		Est	883		
— 1865, 4 %	538		50	Paris-Lyon-Méditerranée	1161 25	1 25		Nord	888 10		
— 1869, 3 %	468		50	Midi	850		15	Ouest	884		
— 1871, 3 %	405		35	Nord	1477 50	2 50		Midi	884		
— 1875, 4 %	390		1	Orléans	1180			Paris (Grande Ceinture)	385		
— 1876, 4 %	536			Ouest	775		7 50	Paris-Bourbonnais	385		
Banque de France	3145			Compagnie parisienne du Gaz	1895			Canal de Suez	577		
Comptoir d'escompte	860			C. gén. Transatlantique	570						
Crédit agricole											

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 45 — — — — — omnibus-mixte.	
8 56 — — — — — omnibus-mixte.	
1 32 — — — — — soir, — — — — —	
3 35 — — — — — express.	
7 15 — — — — — omnibus.	
10 37 — — — — — (s'arrête à Angers).	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 30 minutes du matin, direct-mixte.	
8 31 — — — — — omnibus.	
9 40 — — — — — express.	
19 40 — — — — — omnibus-mixte.	
4 44 — — — — — omnibus-mixte.	
10 28 — — — — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 50.

Etude de M^e GAUTHIER, notaire à Saumur, successeur de M^e CLOUARD.

A VENDRE

A L'AMIABLE, EN DEUX LOTS

LA PROPRIÉTÉ NIESSERON

Située grande route du Pont-Fouchard, commune de Bagneux.

1^{er} LOT.
 Le clos de vigne et fruitier, ayant pied-à-terre, avec pressoir, cave et cellier; superficie, 60 ares, entourés de murs.

2^e LOT.
 La nue-propiété d'une maison d'habitation, joignant le premier lot, comprenant rez-de-chaussée, premier étage et grenier, avec porte cochère, remise, cour, pompe et jardin, clos de murs.

L'usufruit repose sur une personne âgée de 95 ans.

S'adresser, pour traiter, à M^{me} veuve NIESSERON, à Saumur, hôtel Blanclet, ou au notaire. (441)

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

ADJUDICATION

Le dimanche 24 août 1879, à midi précis.

En la Mairie de Courchamps, de

DIVERS IMMEUBLES

Appartenant aux héritiers Louis Moquin, de Courchamps.

Et notamment :

Commune de Verrie, 23 hectares de landes et sapins, joignant au nord l'ancien chemin de Meigné à Saumur, et, commune d'Épiéds, 3 hectares 23 ares 20 centiares de bois taillis, joignant au levant la commune d'Épiéds.

S'adresser à M. BULLEAU, expert au Coudray-Macouard, ou à M^e GALBRUN, notaire. (422)

A CÉDER DE SUITE

CAFÉ DU PETIT-PARIS

Place Saint-Pierre. S'adresser à M. MAROUILLARD.

A LOUER

MAISON DE CAMPAGNE

Située près le bourg de Saint-Lambert. S'adresser à M. GUINEBERT, rue d'Alsace, 8. (443)

Etude de M^e GAUTHIER, notaire à Saumur, successeur de M^e CLOUARD.

A LOUER

Pour le 24 juin 1880, UNE MAISON

AVEC MAGASIN

Située ville de Saumur, place de la Bilange, anciennement occupée par M. Ciret, marchand tailleur.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTHIER, notaire. (431)

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23.

A LOUER DE SUITE

Ou pour la Saint-Jean prochaine, UNE MAISON

Avec cour, remise et écurie, Située à Saumur, rue d'Orléans, 99.

S'adresser à M^e AUBOYER, notaire, pour la location, et à M. GASNAULT, entrepreneur, pour visiter les lieux.

A LOUER

UNE JOLIE MAISON

Sise au Pont-Fouchard, Avec jardin anglais clos de murs, espaliers bien affrétés; Salon, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, servitudes, caves, pompe, etc.

S'adresser à M. BOUCHARD-BINEAU, au Pont-Fouchard. (45)

A LOUER

UNE TRÈS-BELLE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 4.

Précédemment occupée par M^e Le Ray, avoué.

S'adresser, pour la visiter, soit à M^e LE RAY, rue du Marché-Noir, 12, soit à M. REDOUTIER, propriétaire, rue de Bordeaux. (117)

A VENDRE

VICTORIA PRESQUE NEUVE

Très-légère, S'attelant à un ou à deux chevaux. 20 Voitures au choix. S'adresser à VASSEUR, carrossier, à Saumur. (434)

MM. CHANLOUINEAU et MAURICE demandent un apprenti.

A LOUER

PRÉSENTMENT, Ou pour la Saint-Jean prochaine, PORTION DE MAISON

S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.

6 FCS MONTRES

avec très-belles chaînes, cylindre, 8 rubis. Magnifique boîte double cuvette avec chaîne coulants, 11 fr. Remontoirs simili-or ou simili-argent, 15 fr.; avec mise à l'heure mécanique, 22 fr. Montres argent 8 rubis, qualité extra, boîte et cuvette argent, très-fortes, 25 fr. Montres or, double cuvette or, 1^{re} qualité, depuis 60 fr.

Toutes nos montres, sans exception, sont garanties deux ans. Réparations de pièces compliquées garanties deux ans. Envoi franco contre mandat-poste ou contre remboursement. La maison s'engage à rembourser tout achat qui ne conviendrait pas.

Atelier d'horlogerie MOMIGNY et DAUTEN, 13, rue Maubeuge, Paris.

SUCCÈS ASSURÉ

Guérison infaillible des coups, contusions, chutes, douleurs intérieures, par le Bol Vulnérinaire Coustard, dit Bol de chute.

Envoi franco, contre 1,05, timbres ou mandat. — BESNARD, pharmacien, rue Saint-Laud, 18, à Angers.

Dépôt dans toutes Pharmacies.

LA GAZETTE DE PARIS

Le plus grand des Journaux financiers HUITIÈME ANNÉE Paraît tous les Dimanches.

PAR AN 4 FRANCS

Sommaire politique et financier — Études sur les questions du jour — Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères — Chemins de fer, Tramways, Assurances, Banques agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métallurgie, Ventes, Salines, etc. — Compte rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires — Arbitrages avantageux — Conseils particuliers par correspondance — Échec des Coupons et leur prix exact — Vérification des listes de tirages — Collection des anciens tirages — Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.

ABONNEMENTS D'ESSAI

2 F^{rs} LA Première Année

Prime Gratuite LE BULLETIN AUTHENTIQUE des Tirages Financiers et des Valeurs à lots PARAISSANT TOUS LES 15 JOURS.

Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.

ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE 50, Rue Taibout, Paris.

LA GAZETTE DE PARIS a réuni dans son hôtel de la rue Taibout, n° 50, tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

CAFÉ DE LA PAIX

ON DEMANDE DE SUITE un garçon d'office capable.

MACHINE A BATTRE

A MANÈGE.

M. BORET, AUGUSTE, ancien machiniste des chemins de fer de l'Etat, a l'honneur de prévenir les cultivateurs qu'il vient d'acquies une machine à battre, perfectionnée, ne coupant pas la paille, avec secouepaille, et qu'il se met à la disposition de tous ceux qui voudront bien s'adresser à lui pour leur battage.

Prix très-modérés. Adresser les demandes à M. BORET, à Souzay. (402)

NOUVEAUTÉS

M. GABORIT demande un apprenti.

THÉS NOIRS EXTRA

Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de Thés noirs extra de la Maison GUE-RIN-BOUFRON, dont la qualité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées.

Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte. A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLET fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

A LA PAIX

MERCERIE BONNETERIE LINGERIE GANTERIE

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans, 6, SAUMUR

Maison reconnue pour vendre toutes ses marchandises en qualité supérieure et à des prix exceptionnels de bon marché.

Gants Suède, 2 boutons, pour dames 1 45
 Gants Suède, 3 boutons, pour dames 1 50
 Gants Suède chevreau, 2 boutons, pour hommes. 2 75
 Gants Tyrol, 3 boutons, pour dames 1 90
 Gants Turin, qualité supérieure, 2 boutons, pour dames. 2 25
 Gants Turin, qualité supérieure, 1 bouton, pour hommes 2 25
 Gants Turin, qualité supérieure, 4 boutons, pour dames. 2 90
 Gants chevreau, 3 boutons, pour dames. 2 95
 Gants chevreau, 2 boutons, pour hommes. 2 95

GANTS D'UNIFORME.
 Gants castor, sous-officiers, 1 bouton, qualité garantie 1 95
 Gants castor piqués fins, 2 boutons, qualité garantie 2 95
 Gants chien blanc piqués, extra-fins, 2 boutons, qualité garantie 3 45

CHEMISES BLANCHES, COULEURS ET EN FLANELLE

Faux-Cols et Manchettes, en toile, en percale et en papier.

SPECIALITÉ DE PARFUMERIE VENDUE AU RABAIS

Ceintures Hygiéniques, Espagnoles et Bayadères

FER BRAVAIS

(FER DIALYSÉ BRAVAIS) Contre ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, etc. Le Fer Bravais (fer liquide en gouttes concentrées), est le seul exempt de tout acide, il n'a ni odeur, ni saveur et ne produit ni constipation, ni diarrhée, ni échauffement, ni fatigue de l'estomac; de plus c'est le seul qui se noircisse jamais les dents.

C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'il n'est dans un mois. Dépôt Général à Paris, 13, rue Lafayette (près l'Opéra) et toutes Pharm. Bien se méfier des imitations dangereuses et exiger la marque de fabrique. Envoi gratis sur demande affranchie d'une intéressante brochure sur l'Anémie et son traitement. (110)

Dépôt à Saumur, M. BENOÛL, pharmacien.